



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/72**

**OBJET : MONTANT DE LA SUBVENTION 2017 POUR  
L'OFFICE DE TOURISME**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 36**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 41**

**Quorum : 23**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : 4 Avril 2017**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 4 Avril 2017**

La séance est ouverte

**Le 11 Avril 2017 l'année deux mille dix-sept à 18h30** à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M.BARRERE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	A	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	Mme LABASTHE
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	E	M.DIAS (absent)
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	E	M.TAMARELLE
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	E	M.BENESSE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

\* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/72

**OBJET : MONTANT DE LA SUBVENTION 2017 POUR  
L'OFFICE DE TOURISME**

**Vu** l'article 3-10° des statuts de la Communauté de Communes portant sur le tourisme et notamment sur l'accueil, l'animation et la promotion du territoire;

**Vu** la délibération 2015/51 du 31 mars 2015 approuvant la convention d'objectifs 2015-2017 entre la CCM et l'office de tourisme de Montesquieu ;

**Vu** la convention d'objectifs 2015 - 2017 qui fixe les relations entre la CCM et l'Office de tourisme et ses avenants;

**Vu** la délibération 2015/132 du 15 décembre 2015 prévoyant un avenant n°1 à la convention d'objectifs 2015/2017, pour le versement d'un montant de 20 000 € pour l'action Les Gascons de Bordeaux,

**Vu** la délibération 2016/63 du 12 avril 2016 prévoyant le versement de la subvention 2016, d'un montant de 210 000 € auxquels s'ajoutent 20 000 € pour l'action Les Gascons de Bordeaux,

**Vu** la délibération 2017/14 du 15 février 2017 prévoyant le versement d'un acompte de la subvention, représentant un quart du montant voté l'année précédente.

## **EXPOSE**

La CCM doit chaque année voter l'approbation du Compte administratif de l'Office de Tourisme et le budget de l'année suivante avec son programme d'actions.

Ne disposant pas de ces documents, La CCM a versé à l'Office de tourisme de Montesquieu un acompte de la subvention 2017, sur la base du quart de la subvention votée l'année précédente soit 52 500 €.

Afin de permettre l'activité de l'office de tourisme, la CCM reconduit sa subvention 2016 à hauteur de 210 000€ complétée d'une subvention spécifique pour réaliser des actions de promotion au titre des Gascons de Bordeaux de 20 000€ pour l'année 2017 et reconduit la même subvention pour l'année 2016 dans les mêmes modalités de paiement que prévues dans l'avenant n°1.

Pour le versement de la subvention, les 52 500 € déjà versés seront soustraits de la subvention de 210 000 €.

A cette subvention s'ajoute l'intégralité de la taxe de séjour reçue, reversée à l'Office de Tourisme.

***Le Conseil de communauté par 40 voix pour  
M.MOUCLIER ne prend pas part au vote***

**1. Attribue** une subvention d'un montant de 210 000 € à l'Office de Tourisme de Montesquieu nécessaire à son fonctionnement pour l'année 2017, ainsi qu'une subvention spécifique pour réaliser des actions de promotion au titre des Gascons de Bordeaux d'un montant de 20 000€ au titre de l'année 2017 et 20 000€ au titre de 2016.

A cette subvention s'ajoute le reversement de la taxe de séjour.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/72

**OBJET : MONTANT DE LA SUBVENTION 2017 POUR  
L'OFFICE DE TOURISME**

**2. Dit** que les crédits sont inscrits sur le budget 2017 de la Communauté de Communes ;

**3. Charge** Monsieur le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget afférent ;

Fait à Martillac, le 11 Avril 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**